



DEL F SCOLAIRE

RAPPORT DU JURY NATIONAL : SESSION MARS 2025

À propos

L'Institut français NL administre le réseau des 185 écoles du DEL F Scolaire sur l'ensemble du territoire néerlandais. Il organise deux sessions par an, en mars et en juin, pour 1850 candidats (en moyenne).

Présentation

L'Institut français NL a organisé la session du DEL F Scolaire les 12 mars (épreuves collectives) et 15 mars (épreuves individuelles orales) 2025.

Le jury national du DEL F Scolaire aux Pays-Bas félicite tous les candidats qui ont obtenu leur diplôme du DEL F Scolaire à la session de mars 2025, ainsi que tous les professeurs de français qui ont préparé leurs élèves à se présenter aux épreuves. Le jury national du DEL F Scolaire remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation des épreuves :

POUR LES ÉPREUVES ÉCRITES

Les 56 centres de passation
Les professeurs référents
Les surveillants

POUR LES ÉPREUVES ORALES

Les 4 centres d'examen :
Augustinianum, Eindhoven
Cygnus Gymnasium, Amsterdam
Het Nieuwe Lyceum, Bilthoven
Lycée français Vincent-van-Gogh, La Haye

Les 76 professeurs examinateurs
Les 8 coordinateurs
Les 9 surveillants
Les concierges

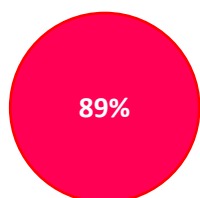
POUR LA CORRECTION DES ÉCRITS

Les 35 professeurs correcteurs
Gymnasium Haganum, La Haye

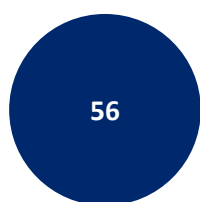
Chiffres généraux



Sur 402 candidats initialement inscrits, 400 candidats se sont présentés à l'ensemble des épreuves de cette session du DELF Scolaire.

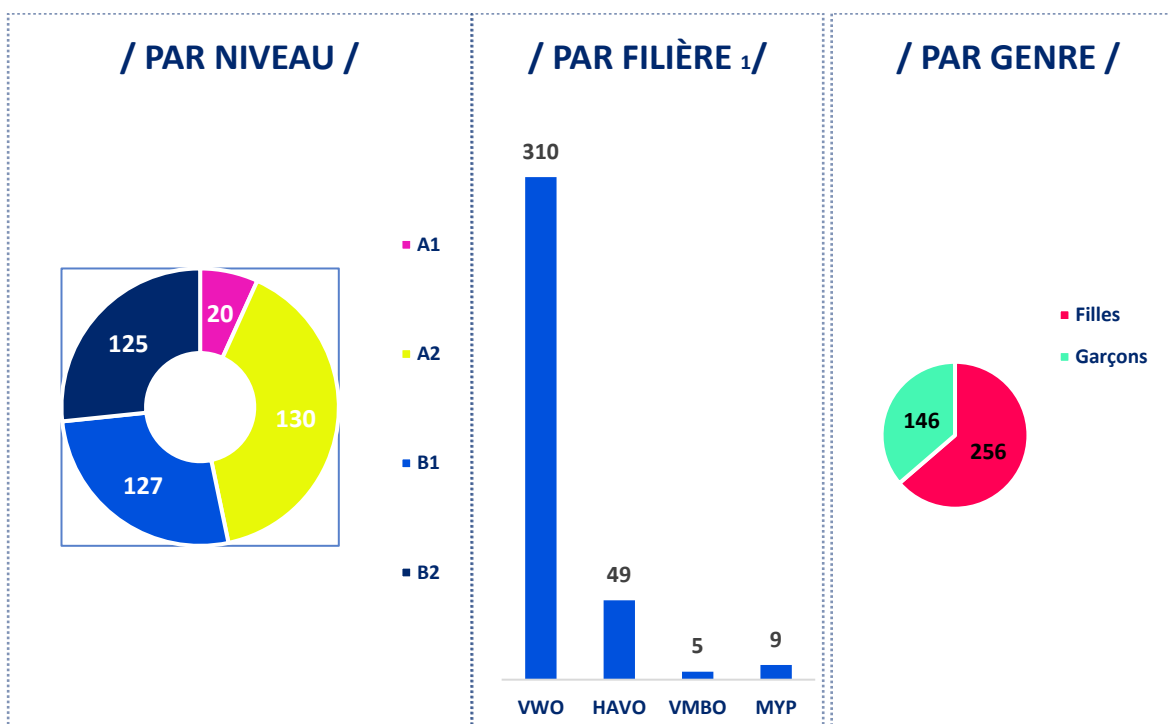


Avec 358 élèves admis et 44 élèves non-admis, cette session du DELF Scolaire a connu un taux de réussite de 89 % tous niveaux, classes et filières confondus et une note moyenne générale de l'examen de 66,5/100.



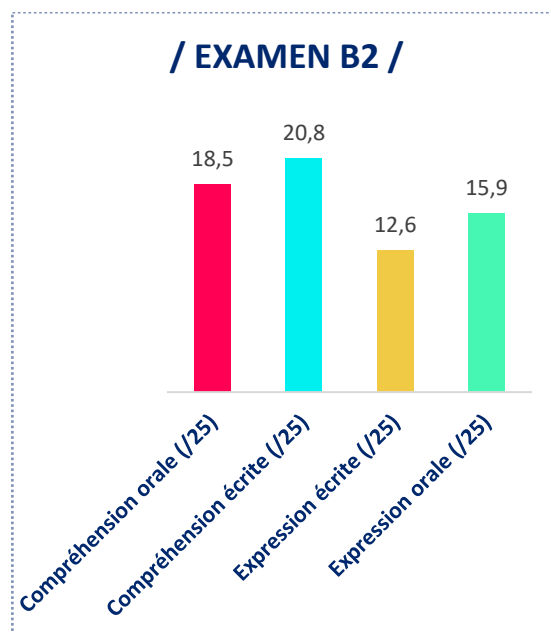
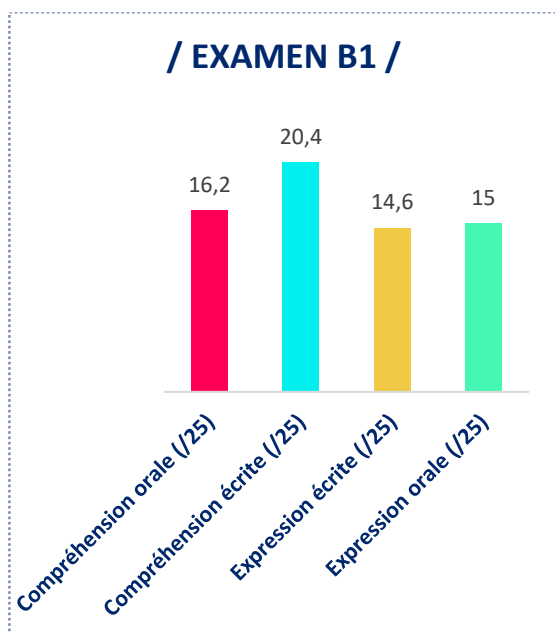
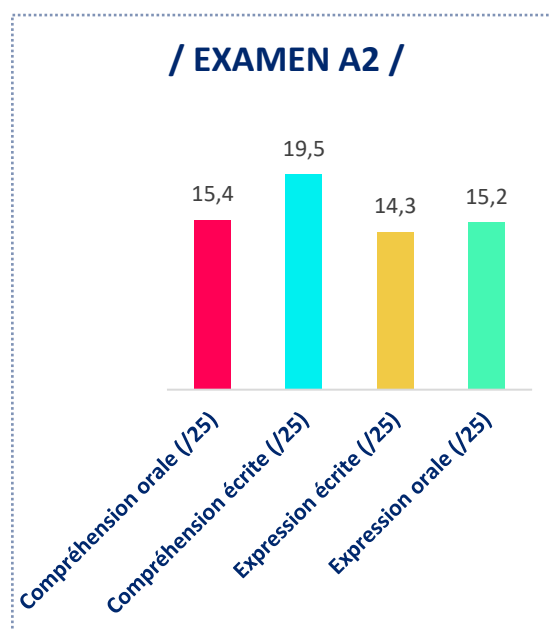
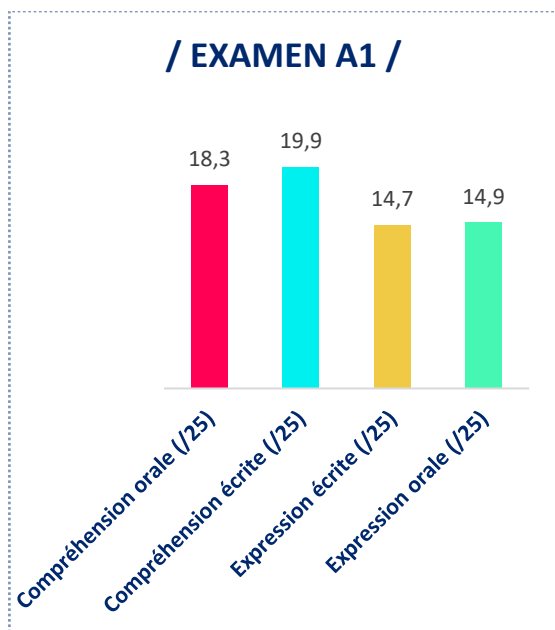
56 établissements scolaires aux Pays-Bas ont participé à cette session du DELF Scolaire.

Répartition des 402 inscrits

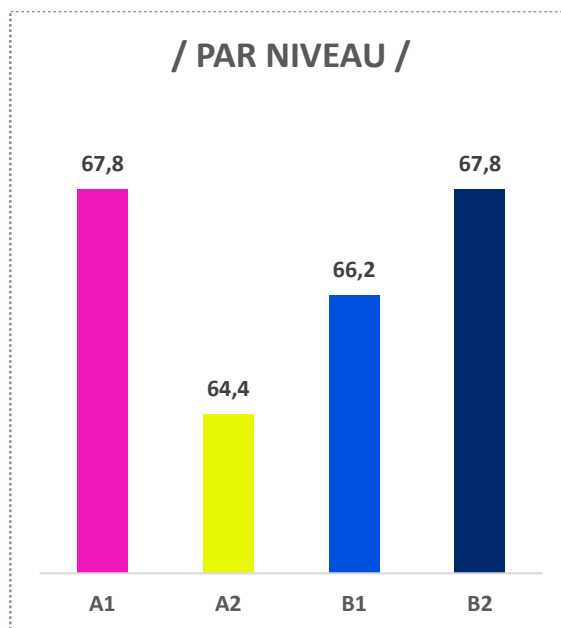


1. Les chiffres tiennent compte des données inscrites sur Fledflad.

Moyenne des notes obtenues pour chaque niveau



Synthèse de la moyenne des notes obtenues



Le jury national de l'examen du DELF Scolaire souhaite faire quelques recommandations à l'attention des professeurs et des élèves qui se présentent aux épreuves :

- Inscrire les élèves sur Fledflad selon le calendrier établi pour l'année en utilisant les données inscrites sur le passeport ou la carte d'identité de l'élève.
- Afin de faciliter la saisie des notes des candidats, il est important que les nom et prénom du candidat inscrits sur la copie soient identiques aux informations du candidat saisies par le professeur sur la plateforme fleDflaD. Il convient donc d'interdire aux élèves d'utiliser un roepnaam sur la copie de l'examen écrit.
- Rappeler aux élèves d'écrire lisiblement au stylo et en français sur la copie. Le brouillon ne doit pas être ajouté à la copie et ne sera pas corrigé.
- On constate que certains élèves ne sont pas inscrits à l'examen qui correspond à leur niveau effectif de français mais parfois à un examen trop difficile : il en résulte des difficultés, voire parfois des échecs, préjudiciables à leur motivation.
- De nombreux élèves semblent découvrir le déroulé de l'examen de production orale qu'ils présentent. Le jury rappelle que les épreuves de production orale sont codifiées et ne varient pas dans leur structure ou leur organisation. Il est important de préparer en amont les élèves aux attendus des épreuves qu'ils présentent à l'aide notamment des nouvelles grilles d'évaluation.